

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU DOUBS

Canton
de Valdahon

Arrondissement
de Montbéliard

Nombre de Membres
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11
Dont Procuration :

Date de convocation :
30/06/2026

Date d'affichage :
09/07/2026

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Charmoille
Secrétariat : 1 rue du Conot
25380 CHARMOILLE

Séance du 17 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juillet à 20h10

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Bernard GRAIZELY.

Présents :

Mesdames : Amandine BRIQUEZ, Amandine GRAIZELY,
Rachel HUOT-MARCHAND, Estelle RODESCHINI, Bernadette STUDER
Messieurs : Bernard GRAIZELY, Johann GRISEY,
Christophe HUOT-MARCHAND, Laurent LARESCHE,
Maxime MONNET, Julien QUÉRÉ

Secrétaire de séance : M. Christophe HUOT-MARCHAND

N° DEL 2026-07-03

Objet : Projet d'implantation d'éoliennes sur le Crêt des Ours

Monsieur Le Maire rappelle qu'un questionnaire a été rédigé pour connaître l'avis des habitants sur le projet d'implantation d'éoliennes sur le Crêt des Ours (Communes de Plaimbois du Miroir et de Rosureux).

Les réponses étaient attendues au plus tard le vendredi 16 juillet 2026 à 12h.
Monsieur Le Maire présente les résultats de la consultation écrite.

A la question « **Êtes-vous favorable à l'implantation d'éoliennes ?** »,
52 réponses ont été formulées dans les délais impartis. Une majorité est CONTRE ce projet.

Au vu de ces éléments, le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur le projet d'implanter des éoliennes sur le Crêt des Ours.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, suit l'avis des votants et vote CONTRE le projet d'implanter des éoliennes sur le Crêt des Ours.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au lieu habituel de ses réunions, salle du Conseil Municipal au jour, mois et an ci-dessus.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 23 juillet 2026.

Le Maire, M. Bernard GRAIZELY

